

**Responsable UE**

Joffrey Marquis

**Président de jury**

Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**

Laurence Bourgeois

**Contact**

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

**Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
4 crédits • 80 points • 60 heures

## Activité.s d'apprentissage

---

**A1810 - Architecture - construction pratique**

4 crédits • 80 points • 60 heures • Marquis Joffrey

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme du cours de **Construction pratique**, l'étudiant est capable de :

- Désigner les composantes élémentaires d'un ouvrage d'art en s'appuyant sur sa connaissance de la terminologie spécifique aux techniques constructives
- Produire une épure de construction tracée manuellement en utilisant les conventions du dessin technique
- Concevoir une structure simple à partir de principes de composition hiérarchisés et diversifiés, en tenant compte des atouts et contraintes induits par les matériaux et les moyens de leur mise en œuvre

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est effectuée lors du 1er quadrimestre. La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C5 C7 de notre référentiel interne.

### Objectifs

---

Maîtrise des techniques de construction et de transformation d'espaces dans une approche transversale avec les recherches formelles et les études de projet.

Ce processus comprend :

- **Découverte, curiosité** : Développer la curiosité par l'observation des éléments construits, les raccords d'éléments de construction entre eux, les compatibilités des matériaux et les moyens de mise en œuvre.
- **Analyse** : Favoriser le processus de compréhension par le regard posé, par l'évaluation des performances techniques des matériaux et de mise en œuvre.  
Expliquer les systèmes de construction, les problèmes propres à la démolition, la restauration ou la transformation des immeubles.
- **Connaissance** : Maîtriser les processus de construction, caractériser les choix techniques et en définir les éléments constitutifs.  
Identifier les matériaux, proposer les solutions techniques appropriées à la réalisation des projets de construction et de transformation.

#### PRE-REQUIS

Motivation et curiosité des apprenants, connaissances techniques et graphiques en rapport avec le niveau d'étude atteint.

### Contenu

---

Les thèmes de travail sont proposés sur les 3 années de bachelier et la 1ère année de Master. Ils sont abordés et développés au cours de ces 4 années tenant compte de l'évolution et de la perception qu'acquièrent les élèves durant leur apprentissage.

Les thèmes sont étroitement liés aux approches sensibles développées au cours des séances d'atelier et de structures formelles.

- **Etude des parois** verticales et horizontales, leurs fonctions propres, les performances à atteindre (cloisonnement, étanchéité, isolation, stabilité), le choix approprié des matériaux.
- **Etude de l'enveloppe extérieure** des immeubles, les couvertures, les moyens de protection des volumes fermés ou non.
- **Etude des structures et ossatures**, analyse comparée avec les constructions à murs porteurs, cloisonnement et identification des espaces, charpentes traditionnelles et préfabriquées.
- **Etude des communications verticales**, escaliers, rampes, ascenseurs, normes de confort et de sécurité.
- **Etude des fermetures** extérieures et intérieures, les menuiseries, les protections solaires, les mécanismes d'ouverture et d'occultation.
- **Etude des mécanismes de conditionnement**, les procédés de chauffage, la ventilation des immeubles, la récupération et l'économie des énergies.
- **Etude des équipements électriques et sanitaires**, les raccordements et évacuations, le choix des appareils.
- **Etude des processus d'égouttage**, le traitement des eaux usées, la récupération des eaux pluviales, la préservation du milieu naturel.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

---

Engager l'apprenant dans un **processus de découverte**

- Susciter **la curiosité** par l'observation des constructions et des éléments qui les constituent, les techniques de relevés et de croquis à main levée, la relecture des détails de construction des Maîtres, le travail des maquettes en 3 dimensions et sur support informatique.
- Encourager l'élève à **établir des liens** entre les projets de structures formelles, les approches sensibles de matériaux (couleurs, sensations tactiles, effets visuels).
- Susciter **l'émulation de groupe** par le travail d'atelier collectif où chacun bénéficie de l'investissement de l'autre dans le respect de chaque démarche individuelle.
- Préserver une **atmosphère rigoureuse de travail** et de concentration par l'énoncé de consignes claires.
- Engager l'apprenant dans un processus de réflexion technique.
- Analyser **les choix possibles**: les matériaux et leur mise en œuvre.
- Opérer une **déduction des performances optimales** pour la réalisation des projets.
- Déterminer **le choix le plus approprié** et évaluer son incidence financière.
- **Concevoir et dessiner** les projets et leurs détails à l'échelle la plus appropriée, dans le respect des consignes rigoureuses de dessin technique.

**Lorsque les restrictions sanitaires dues au Coronavirus incitent ou imposent un confinement des étudiants et de l'équipe professorale, les séances d'atelier en classe sont remplacées par des séances d'atelier à distance via l'utilisation du logiciel Teams mis à disposition par l'Ecole.**

## Bibliographie

---

Francis D.K. Ching, "*Guide technique et pratique de la construction, 3è édition*", Modulo Editeur

"Detail" Magazine

## Mode d'évaluation pratiqué

---

### Evaluation continue

La cote finale est une moyenne des cotes des deux quadrimestres, tenant compte de la répartition suivante:

- cote du 1er quadrimestre : 40% de la cote finale;
- cote du 2ème quadrimestre: 60% de la cote finale.

La cote de chaque quadrimestre est sommative, en fonction de travaux remis par l'étudiant et de sa présence au cours.

Le nombre de travaux par quadrimestre peut varier en fonction des éléments suivants:

- nombre de séances de cours effectives;
- envergure des travaux;
- niveau de complexité/difficulté des travaux.

Les travaux rendus en retard sans motif valable sont sanctionnés de pénalités:

- 0,5 point/jour jusqu'à une semaine;
- 1 point/jour au-delà d'une semaine.

La remise de "faux" (travaux décalqués sur d'autres) entraîne la nullité:

- pour l'auteur du travail original copié;
- pour l'auteur de la copie.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours